

Bizanet, le 24 avril 2026

Tél. 04 68 45 11 85
Fax. 04 68 45 14 36



CONVOCAATION

**Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux
BIZANET**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la première réunion du Conseil Municipal de la commune de Bizanet qui aura lieu le [mercredi 29 avril 2026 à 19 heures](#) à la mairie.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal du 20 mars 2026
- Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2026
- Délibération portant approbation du compte financier unique (CFU) 2025
- Affectation des résultats 2025
- Vote du Budget primitif 2026
- Délibération se prononçant sur l'extinction de créances irrécouvrables
- SIVOM Narbonne rural : participation communale 2026
- Fixation du nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS.
- Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS
- Nomination des délégués de la commune au Comité Syndical du SIVOM de Narbonne Rural
- Nomination des délégués de la commune au Syndicat Audois de l'Energie (SYADEN)

- Nomination des délégués de la commune au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR)
- Délibération procédant à l'élection des membres de la CAO
- Nomination à la commission MAPA
- Désignation du référent Ambroisie
- Désignation du Correspondant Défense
- Désignation du Correspondant Tempête
- Désignation du Correspondant Incendie et secours
- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres à la CCID
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Désignation des représentants de la CLECT
- Création de la commission extra-municipale « Travaux et Viticulture »
- Création de la commission extra-municipale « Ecole, Petite enfance, Médiathèque, social, Budget et Espace de Vie Sociale »
- Création de la commission extra-municipale « Communication, CCFF et Culture »
- Création de la commission extra-municipale « Vie Associative et Festivités »
- Création de la commission extra-municipale « Patrimoine, Cadre de vie et Propreté »
- Adhésion à la fondation du patrimoine
- Adhésion à la FEDON 11
- Droit à la formation des membres du conseil municipal
- Droit de préemption urbain
- Questions diverses

Le Maire

Alain VIALADE

